


## Les enjeux du territoire

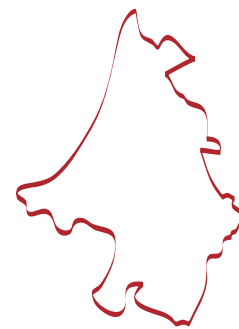


**Les constats tirés de la situation et de l'évolution de l'aire urbaine de Bayonne et de ses territoires d'influence, illustrés tout au long de cet atlas, ont pour intérêt d'interroger les collectivités sur le fonctionnement de ce territoire et son mode de développement, en révélant aussi les impacts sur son environnement et ses paysages, ou en identifiant les logiques socio-économiques à l'œuvre.**

Le territoire étudié est modelé par les populations qui y vivent. Les habitants se sont affranchis des limites communales, intercommunales mais aussi départementales. **Les mobilités résidentielles**, tant avec l'arrivée de nouveaux résidents, qu'en raison d'importants mouvements internes redessinent le territoire rapidement et modifient **les liens fonctionnels** entre ses différentes composantes.

Ainsi **le territoire se recompose**. À une trame historique, encore fort présente, vient s'ajouter une structure nouvelle. La polarité principale, hier la ville de Bayonne, est aujourd'hui un plus vaste **espace aggloméré**, appelé ici le « cœur urbain ». Les centralités secondaires du « Littoral sud » se renforcent, à savoir Hendaye et Saint-Jean-de-Luz-Ciboure, tandis que se développe celle du « Littoral nord », Capbreton-Hossegor. Mais sur la période récente, l'évolution est plus radicale à l'intérieur du territoire, avec l'émergence d'une « première couronne » autour du cœur urbain et la mutation d'**espaces ruraux**, qui accueillent aujourd'hui une population « urbaine ». De nombreuses communes gagnent en population mais ne disposent pas des équipements, services, commerces nécessaires aux besoins de leurs nouveaux habitants.

Déjà plusieurs démarches contribuant à une meilleure **organisation du territoire** sont engagées. Certaines sur un territoire plus large, mais partiel par rapport au périmètre retenu dans cet atlas, telles que Pays basque 2020, à l'initiative du Conseil des élus du Pays basque, ou Landes 2040, sous l'égide du Conseil général des Landes. Elles sont plus nombreuses à réfléchir sur un



« morceau » de ce territoire ; quatre **schémas de cohérence territoriale** -SCoT- (Bayonne-sud Landes, Sud Pays Basque, MACS, Pays d'Orthe) et un schéma de territoire (Basse Navarre) sont en cours, nécessitant pour le moins une interpellation réciproque et plus globalement la recherche d'une **cohérence** renforcée des politiques publiques.

D'ores et déjà, la réalisation de l'enquête ménages-déplacements de l'agglomération basco-landaise est réalisée sur le périmètre étudié, en associant les différentes collectivités intéressées (Région Aquitaine, Départements des Pyrénées-Atlantiques et des Landes, Syndicat mixte du SCoT de Bayonne sud Landes, Syndicat mixte des transports collectifs de l'agglomération bayonnaise, Communauté d'agglomération du BAB, Communautés de communes du sud Pays basque, de Maremne-Adour-Côte-Sud, du Pays d'Orthe... avec le concours de l'État). L'exploitation des résultats de cette enquête permettra d'étayer plus avant les liens fonctionnels quotidiens de ce territoire, tel qu'il est vécu par les habitants eux-mêmes.

Au-delà, ce territoire ne fonctionne pas en vase clos. Le **positionnement transfrontalier** invite à regarder vers le sud, San Sebastián et plus largement le Gipuzkoa, le voisinage du Grand Dax vers le nord. C'est sans doute là l'échelle d'un **espace métropolitain**, qui approcherait la « taille critique » d'un million d'habitants. Il s'agit ainsi de se donner la chance d'exister dans l'armature européenne des métropoles, en jouant dans un **environnement compétitif** entre Bordeaux, Bilbao et Toulouse.

**L**es composantes géographiques font beaucoup dans « l'image de marque » de ce territoire, mais aussi dans son occupation. Le littoral est le principal générateur de l'économie du territoire, la montagne et ses vallées ont permis l'enracinement d'une activité pastorale tandis que les collines sont les espaces cultivés caractéristiques du paysage.

Pourtant ces trois composantes sont aujourd'hui malmenées.

Le **littoral** souffre de ses propres dynamiques, les risques sont multiples : le système socio-économique présentiel qu'il génère peut se bloquer, sa trop **forte attractivité** peut lui faire perdre son identité et donc ses aménités, la **pression immobilière** et les difficultés de circulation peuvent détourner les touristes vers d'autres destinations.

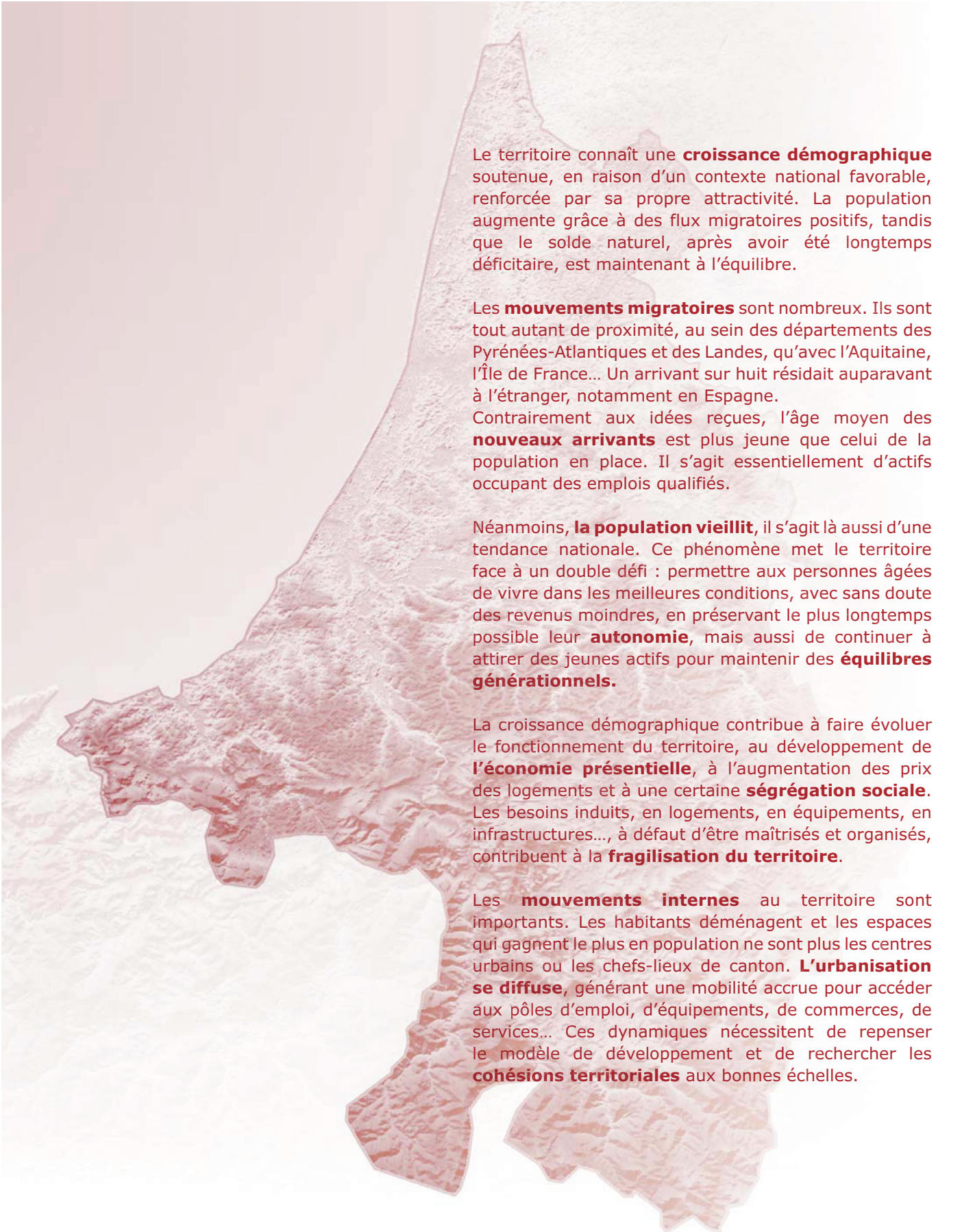
Les difficultés des activités pastorales, en grande partie gestionnaires de la **montagne** et de ses **vallées**, peuvent amener à la fermeture des paysages, par le reboisement des espaces non entretenus, mais surtout fragiliser des **équilibres sensibles**, qui ont jusqu'à présent permis de maintenir une population, mais où l'impact du **vieillessement** sera encore plus important que dans le reste du territoire.

**L**es **espaces collinaires** sont le **réceptacle résidentiel de la dynamique économique du littoral**, témoignant de plus en plus en profondeur dans le territoire des difficultés à disposer d'un logement adapté à ses besoins, accessible à ses moyens et situé au plus proche des zones d'emploi. Mais les politiques qui y sont menées, avec l'ouverture de nouvelles zones à l'urbanisation, contribuent aussi à l'élargissement du bassin de vie de l'agglomération bayonnaise. Comme ailleurs, le **modèle de développement** n'a pas été repensé, alors que l'effort de construction y est important. Ainsi, se développe un tissu pavillonnaire, caractéristique de l'étalement urbain et du mitage. Les impacts sur les activités traditionnelles, principalement agricoles, sont importants tout comme sur les paysages, avec le risque avéré d'une **banalisation**.

Par ailleurs les sources de nuisances et de pollutions sont accrues. La problématique de l'**eau** est prégnante au sein du territoire. Alors que le maintien de sa qualité est nécessaire, la question de sa restauration se pose déjà. L'ensemble du territoire est concerné. Les impacts des activités pastorales et agricoles, de l'**assainissement** des secteurs d'habitation, parfois mal maîtrisé, des zones économiques ou encore des centres urbains, de plus en plus imperméabilisés, se cumulent jusqu'à se traduire par la fermeture des plages.

Préoccupation récente, le **modèle énergétique** du territoire doit être repensé. Si la construction neuve amène sur le marché des logements mieux isolés que ceux des décennies précédentes, la maison individuelle est par définition plus énergivore que le logement collectif. Le modèle urbain auquel elle renvoie est peu propice à la desserte par des modes de transports collectifs et privilégie ainsi le recours à la voiture. De plus, le **coût croissant** de l'énergie est une menace pour des ménages aux revenus modestes qui habitent de plus en plus loin de leur lieu de travail.

# Les enjeux du territoire



Le territoire connaît une **croissance démographique** soutenue, en raison d'un contexte national favorable, renforcée par sa propre attractivité. La population augmente grâce à des flux migratoires positifs, tandis que le solde naturel, après avoir été longtemps déficitaire, est maintenant à l'équilibre.

Les **mouvements migratoires** sont nombreux. Ils sont tout autant de proximité, au sein des départements des Pyrénées-Atlantiques et des Landes, qu'avec l'Aquitaine, l'Île de France... Un arrivant sur huit résidait auparavant à l'étranger, notamment en Espagne. Contrairement aux idées reçues, l'âge moyen des **nouveaux arrivants** est plus jeune que celui de la population en place. Il s'agit essentiellement d'actifs occupant des emplois qualifiés.

Néanmoins, **la population vieillit**, il s'agit là aussi d'une tendance nationale. Ce phénomène met le territoire face à un double défi : permettre aux personnes âgées de vivre dans les meilleures conditions, avec sans doute des revenus moindres, en préservant le plus longtemps possible leur **autonomie**, mais aussi de continuer à attirer des jeunes actifs pour maintenir des **équilibres générationnels**.

La croissance démographique contribue à faire évoluer le fonctionnement du territoire, au développement de **l'économie présente**, à l'augmentation des prix des logements et à une certaine **ségrégation sociale**. Les besoins induits, en logements, en équipements, en infrastructures..., à défaut d'être maîtrisés et organisés, contribuent à la **fragilisation du territoire**.

Les **mouvements internes** au territoire sont importants. Les habitants déménagent et les espaces qui gagnent le plus en population ne sont plus les centres urbains ou les chefs-lieux de canton. **L'urbanisation se diffuse**, générant une mobilité accrue pour accéder aux pôles d'emploi, d'équipements, de commerces, de services... Ces dynamiques nécessitent de repenser le modèle de développement et de rechercher les **cohésions territoriales** aux bonnes échelles.



**Le moteur économique** du territoire repose beaucoup sur son attractivité et sur ses aménités. Il attire tout autant des résidents, jeunes et âgés, et des touristes (globalement la population augmente de 50% l'été). L'activité est fortement tournée vers la **satisfaction des besoins des personnes**, notamment dans les secteurs de l'alimentation, du commerce, des loisirs et de la santé.

Cet aspect du moteur économique du territoire génère un volume d'emplois appréciable, permettant aux locaux de rester ou de revenir « au pays », et attirant des migrants. En revanche, ce sont des secteurs à **faible valeur ajoutée** et assez **peu rémunérateurs**. Les écarts sont ainsi forts entre les « consommateurs », notamment s'ils sont âgés, et les salariés des entreprises locales. À défaut d'une action publique volontariste, les conséquences du système socio-économique présentiel peuvent se retourner contre le territoire : travailleurs pauvres et mal-logés, étalement urbain et fragilisation des milieux, difficultés de circulation, pollutions et nuisances...

Les emplois de l'économie présentielle sont souvent considérés comme non délocalisables. Pourtant des risques existent, le niveau des retraites pourrait décroître, le flux démographique devrait diminuer, les touristes ont un choix de destinations de plus en plus important (avec la nécessité d'arbitrer sur les coûts), la banalisation guette le territoire et son capital se fragilise.

Par ailleurs, les difficultés de circulation peuvent aussi porter atteinte au second moteur de l'économie locale. La **production** est encore présente sur le territoire, elle comporte d'ailleurs diverses facettes. D'un côté, des activités traditionnelles, notamment dans l'agroalimentaire, qui permettent notamment de valoriser les productions locales. De l'autre, des **industries de pointe**, dont l'aéronautique est le fleuron. Sa forte technicité, y compris celle de ses multiples sous-traitants et fournisseurs, nécessite des niveaux de **qualification**, et donc de rémunération, élevés.

Ce secteur, qui concerne directement ou indirectement quelque 3500 salariés, est toutefois soumis à une rude **concurrence internationale**.

Le **dynamisme industriel** dans des secteurs à haute valeur ajoutée est habituellement facteur d'attractivité pour de nouveaux établissements, et entraîne l'installation de services aux entreprises. Le territoire dispose de facteurs positifs pour promouvoir un **développement économique** productif : le positionnement transfrontalier, l'axe de transport européen, des aménités de premier plan pour attirer les cadres... à condition d'offrir aux entreprises des conditions propices d'implantation et de développement (foncier économique, infrastructures de transport, cycles de formation adaptés...).